

VO CAZÈRES



Bulletin MUNICIPAL

N° 01 - JUILLET 24

C'est la reprise pour nous !

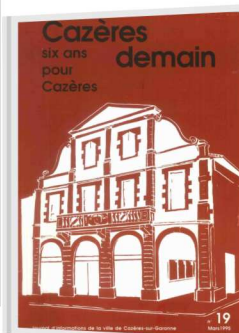
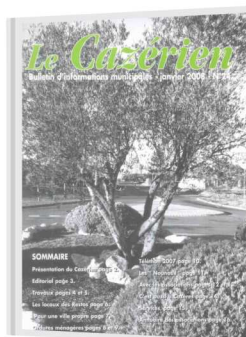
... les vacances pour vous !

VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne



Sommaire

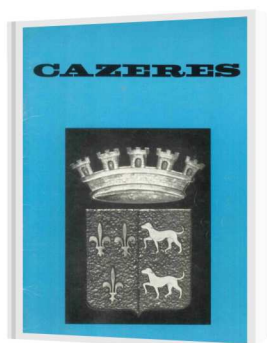
- 3 L'édito du maire
- 4 Vos élus(es)
- 6 Budget 2024
- 8 Urbanisme
- 9 Cadre de Vie
- 10 Les grands rendez-vous de l'été
- 12 Cazères se souvient



Ô Cazères

Le retour du bulletin municipal au plus près des Cazériennes et Cazériens

- 13 Vie des associations
- 14 La culture pour tous
- 15 L'écologie à Cazères, on en est où ?
- 16 Dans le rétroviseur...
- 18 Le saviez-vous ?
- 19 Expressions libres
- 20 Restons en contact



**Vous avez des questions ?
Ecrivez-nous à l'adresse
suivante :**

contact@mairie-cazeres.fr

Ô Cazères - Juillet 2024 n°1

Directeur de la publication :

Raymond Defis

Rédaction, conception, réalisation, photos :

Service communication de la ville de Cazères

Distribution : Municipalité de Cazères sur Garonne

Dépôt légal : juillet 2024

Impression :

DSI IMPRIMERIE
2, rue des Artisans
ZI de Naudon
31390 CARBONNE

Tirage : 3000 ex.

La version en ligne est disponible
sur le site www.mairie-cazeres.fr





“ Dialogue, écoute, échange ne sont pas de vains mots, de nombreuses Cazériennes et Cazériens l’ont déjà constaté. Nous restons accessibles et proches de vous ”

L'édito de Raymond Defis, Maire de Cazères sur Garonne

**Mesdames, Messieurs,
Chères Cazériennes, Chers Cazériens,**

Je suis très heureux de vous présenter ce nouveau bulletin d'information municipale. Il est le fruit d'un travail collectif et a été repensé dans toutes ses formes. Nous avons souhaité que ce magazine puisse de nouveau voir le jour et porter l'expression de nos forces vives, celles de nos associations et celles de l'action communale.

Depuis mon élection le 10 décembre 2023, je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait de vous représenter, mais également toute l'ampleur de la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre ville. J'ai la chance d'être entouré et soutenu par des femmes et des hommes engagés en qui j'ai entière confiance. Nous sommes bien conscients du travail à accomplir pour notre commune, et nous sommes présents chaque jour, en mairie et dans nos rues, car nous attachons la plus grande attention à votre qualité de vie.

Nous nous sommes engagés à renforcer la tranquillité publique et à recruter deux policiers municipaux supplémentaires : c'est chose faite, ils nous ont rejoint en ce mois de mai.

Nous nous sommes engagés à répondre à vos sollicitations, et pour ce faire, nos services municipaux, acteurs du quotidien, ont un besoin impératif de se restructurer. Les recrutements stratégiques se poursuivent : responsable de la gestion budgétaire et comptable, responsable du service culturel.

Au mois d'avril, le budget de la commune a été adopté, précédé du débat d'orientation budgétaire. Il est fidèle à nos intentions et servira les projets que vous attendez pour Cazères.

Depuis notre installation, beaucoup de choses ont changé et il y a encore beaucoup à faire. Nous y travaillons tous les jours avec conviction, guidés par notre sens de l'implication et notre affection pour Cazères.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce tout premier « Ô CAZÈRES ».



Votre Maire et Vos Conseillers Municipaux



Raymond Defis
Votre Maire

Les Adjoints



Pierre Lanfranchi

1er Adjoint

- Administration générale
- Affaires juridiques
- Tranquillité publique
- Commerce / Marché de plein vent
- Prévention et sécurité
- Élections



Isabelle Couzinié

2ème Adjointe

- Santé
- Affaires sociales
- Relations intergénérationnelles
- Ville inclusive
- Habitats indignes



Ahmed Hamadi

3ème Adjoint

- Affaires scolaires
- Vie associative
- Évènementiel



Marie-Anne Drief

4ème Adjointe

- Urbanisme
- Logements
- Patrimoine
- Revitalisation du centre-bourg
- Tourisme



Jean-François Combes

5ème Adjoint

- Services techniques
- Travaux
- Bâtiments
- Voirie



Valérie Lourde

6ème Adjointe

- Manifestations publiques
- Administration générale



Thierry Grillou

7ème Adjoint

- Technologies de l'information et de la communication



Charlène Boué

8ème Adjointe

- Environnement
- Transition écologique
- Agriculture
- Cadre de vie
- Mobilité douce

Les Conseillers Délégués



Evgenia Lopez

- Affaires culturelles
- Coordination des équipements culturels



Jean-Michel Deluc

- Vie associative et événementielle



Andrée Rousseau

- Commerce
- Marché de plein vent
- Elections - Assurances



Christelle Saintrapt

- Environnement
- Affaires scolaires



Roland Pontin-Manent

- Évènementiel
- Patrimoine
- Tourisme

Les Conseillers Municipaux



Oudie Hritane



Katy Bajoue



Frédéric
Couasnon



Mathilde Riviere



Thierry Costes



Michelle Paolini

“Avec vous, Cazères autrement”



Sandy Sarrola

“Mieux vivre à Cazères”



Jean-Luc Rivière



Anne-Sophie
Lefevre



Florence Duc



Jean-Charles
Munier



Anne-Marie
Monthus



Pascal
Lablanche



Les priorités budgétaires de l'année 2024 :

- La tranche 3 dite «Boulevard Jaures» de l'opération de requalification du centre-bourg
- Le renforcement de la tranquillité publique au travers du développement de moyens supplémentaires pour la police municipale qui a été dotée de 2 agents supplémentaires, le déploiement du dispositif de vidéo-protection
- La lutte contre l'habitat dégradé et indigne, par des moyens nouveaux au travers d'une étude pré-opérationnelle de l'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain ainsi que la recherche de partenariats avec des bailleurs sociaux ou privés afin de renforcer et diversifier l'offre de logements sur la commune
- La poursuite de l'Opération de Revitalisation du Territoire (un programme d'actions concerté avec les partenaires : Etat, Région, Département, Communauté de Communes)
- L'émergence d'un futur réseau cyclable

Les dépenses et recettes
d'investissement s'équilibrent à :

6 308 129, 80 €

Les dépenses et recettes
de fonctionnement s'équilibrent à :

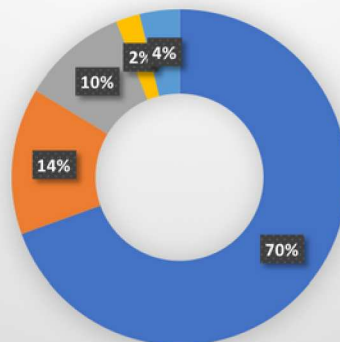
9 267 908,73 €

Budget communal 2024 :

15 576 038, 50 €

Dépenses d'investissement 2024

■ Dépenses d'équipement travaux ■ Dépenses d'équipement autres
■ Dépenses financières ■ Dépenses d'ordre
■ Compte de tiers



Le budget de fonctionnement regroupe :

Les dépenses de fonctionnement qui sont constituées par les rémunérations du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les dépenses pour la cantine et les écoles, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

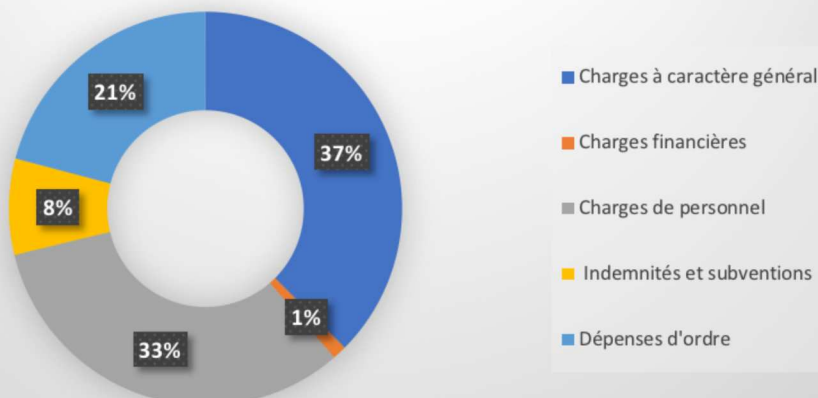
Les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions et aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

Le budget d'investissement représente :

En dépenses : toutes les dépenses liées au patrimoine de la collectivité telles que la construction et la rénovation d'infrastructures publiques, les acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers.

En recettes : les recettes dites patrimoniales perçues en lien avec les permis de construire, et les subventions d'investissement dans le cadre des projets d'investissement engagés.

Dépenses de fonctionnement 2024



Budget

- Charges à caractère général
- Charges financières
- Charges de personnel
- Indemnités et subventions
- Dépenses d'ordre



Un chantier de 2 262 493 €

Dont l'évaluation des coûts est répartie comme suit :

1916 262 € pour les travaux de voirie et réseaux divers

73930 € pour les interventions sur les espaces verts

168105 € pour les installations d'éclairage public

104194 € pour l'accompagnement par la maîtrise d'œuvre



Les travaux sur le boulevard Jaurès ont débuté en janvier 2024 (eau, électricité, assainissement et télécommunications).

Leurs interventions ont consisté en la rénovation des réseaux: remplacement de canalisations, renouvellement de câbles, effacements de réseaux.

80 % des arbres existants seront préservés

Phase 1 :

Depuis avril, les entreprises de travaux publics interviennent sur un premier côté du boulevard, pour installer le réseau pluvial. Elles sont à présent en train de réaliser les chaînages et les poses de bordures. L'étape suivante sera la pose des pavés sur les nouveaux trottoirs du boulevard.

Phase 2 :

En juillet, la phase 2 sera déjà engagée (de l'autre côté du boulevard): les entreprises vont réaliser les mêmes interventions de revêtement des trottoirs. Pour la rentrée scolaire, la première couche de grave bitume sera appliquée sur la chaussée.

Pendant toute cette transformation, **le boulevard reste accessible aux piétons, ainsi, le maintien de l'activité commerciale est garanti. En effet, les commerces sont et seront ouverts durant le chantier, pour accueillir leur clientèle. La proximité de leurs services demeure essentielle au quotidien des Cazériennes et Cazériens.** Une communication dynamique a été proposée par l'association des commerçants, et déployée sur les vitrines pour affirmer la présence et la disponibilité de leurs boutiques dans ce contexte particulier.

Jean-François Combes

Urbanisme

Focus sur les travaux du boulevard Jean Jaurès

Ces travaux s'inscrivent dans l'opération de requalification de tout le centre-bourg de Cazères.

Le chantier du boulevard Jean Jaurès se déroule en 2 phases pour permettre de maintenir au maximum la circulation sur le boulevard (coté gauche/coté droit).

Plusieurs objectifs :

- L'amélioration générale des espaces publics en faveur de l'attractivité des commerces et de la qualité de vie.
- L'amélioration des mobilités douces, avec plus de place pour les piétons, et la sécurisation des déplacements de tous les usagers sur cet axe majeur de circulation.
- Le développement d'un aménagement plus économe en énergie et respectueux de l'environnement avec une vingtaine d'arbres supplémentaires plantés ainsi que l'augmentation des espaces végétalisés. 80 % des arbres existants seront préservés.



Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés à doubler les effectifs de la police municipale, à mettre en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et à poursuivre l'installation de la vidéoprotection.

“ **Les effectifs de la police municipale ont doublé depuis mai 2024, passant de 2 policiers municipaux à 4 policiers municipaux auxquels s'ajoute une ASVP, portant le nombre à 5 intervenants** ”



Votre tranquillité, une préoccupation quotidienne

Toujours dans le domaine de la prévention de la délinquance, le maire peut aussi s'appuyer sur un Conseil Local de Prévention de la Délinquance (CLSPD), car la Loi le place au centre du dispositif local de prévention et le dote d'un ensemble d'outils d'échanges, de concertation et de coopération entre les partenaires de la sécurité et de la prévention de proximité. La mise en place du CLSPD devrait être finalisée au cours du dernier trimestre 2024.

Par ailleurs, dans le cadre du CLSPD, la municipalité peut inscrire un contrat de sécurité intégré qui concrétise un engagement réciproque entre l'Etat et la commune en matière de politique de sécurité et de tranquillité publique. Il répond à quatre objectifs partagés: renforcer la citoyenneté et la prévention, garantir la tranquillité et la sécurité du quotidien pour préserver le cadre de vie, contribuer à la justice de proximité et soutenir et accompagner l'aide aux victimes.



Le renforcement de la vidéoprotection sera effectif dans le cadre des travaux du centre bourg.

L'implantation de caméras nouvelle génération sur mâts boulevard Jean Jaurès permettra sa couverture totale pour un prix divisé par deux par rapport au projet initial.



POLICE MUNICIPALE

7J/7 et 24H/24 : 05 61 98 46 14

police-municipale@mairie-cazeres.fr

Les grands rendez-vous de l'été

Bouger, sortir, découvrir... A vos agendas !

En Juillet

10 Al Caz'Arts - Atelier "Réalisation de parures et objets singuliers" - De 10h à 12h à la Maison Garonne

13 Bal de la Fête Nationale organisé par le comité des fêtes - 20h - Place de la Bascule et Jardin Public - Repas et groupes de musique

14 Chapitre de Prestige de la Confrérie des Tasto Mounjetos du Comminges
De 9h à 19h à la salle des fêtes Michel Bon

20 Spectacle "A la Page" par la Cie Rouge Virgule
A 17h30 à la médiathèque - Tout public dès 1 an

20 Cœur Estival : Festival itinérant en Cœur de Garonne - Toute la journée à Sénarens -
Programme sur www.cc-coeurdegaronne.fr

28 Fête de la Saint-Jacques organisé par les Amis de Saint-Jacques de Compostelle



Piscine Jean Lecussan

- Ouverture le samedi 6 juillet 2024 (jusqu'à mi-septembre)
- Jours et horaires d'ouverture : Du mercredi au dimanche (sauf canicule : ouverture tous les jours) de 13h30 à 19h00.

Tarifs :

Moins de 3ans : Gratuit De 3 à 17 ans : 2 euros

+ 17ans : 2,50 euros

Accompagnant sans baignade : 1 euro - Chaises longues, vestiaires et buvette sur place



En Août

Visite commentée du vieux Cazères

Mercredi 7 août 2024
Rendez-vous à 17h30 à l'église Notre Dame de l'Assomption (durée 1h15).

Visite gratuite organisée par l'office de tourisme Cœur de Garonne.
Inscription au 05 62 02 01 79

01

Festival du Comminges - Concert classique (violon, piano et violoncelle)

20h30 à l'église Notre Dame de l'Assomption
Billetterie : www.festival-du-comminges.com

09

Don du sang - EFS

De 10h à 13h30 / De 14h30 à 19h - Collecte mobile à la salle des fêtes

24

Cœur Estival : Festival itinérant en Cœur de Garonne

Toute la journée à Sénarens - Infos : www.cc-coeurdegaronne.fr

31

Théâtre Vidal - Soirée musicale et buffet dinatoire

Organisé par Al Caz'Arts au 7 rue Lucien Sampaix



MARCHÉ Estiv'Halle

Alimentaire et artisanat local, animations et concerts
A Cazères, place de l'Hôtel de Ville
Les mercredis dès 18h, juillet & août



Marché Estiv'Halle



www.mptcazeres.fr/marche-estivhalle/

Halle de Cazères

Du 3 juillet au 28 août 2024

Tous les mercredis dès 18h



Les grands rendez-vous de l'été

11
Agenda

Bouger, sortir, découvrir... A vos agendas !

Il se passe toujours quelque chose à la Maison Garonne !



Ateliers, sortie, expos
Toute la programmation
de l'été 2024
www.maisongaronne.fr



En Septembre

- 01** **La Cazèrienne Cyclo - Randonnée de cyclo libre - 15, 60 et 80 km**
De 8h30 à 13h00 - Place Henri Barbusse
Inscriptions : <https://edwin13infosport.jimdofree.com>
- 08** **Fête de Notre Dame de Cazères - Voeu de la peste 1630**
Eglise Notre Dame de l'Assomption - Départ de la procession à 20h30
- 08** **Forum des associations à Cazères (Martres-Tolosane le 31/08 et BousSENS le 07/09)**
De 10h à 19h30 au jardin public
- 10** **Résidence répétition "Le Cercle" du 10 au 13 septembre**
organisé par Al Caz'Art à la Maison Garonne
Vernissage exposition le 13 septembre 18h45-20h45
- 21** **Les Journées du Patrimoine - Evènement national**
Programme en cours - OTI Coeur de Garonne
- 28** **Evènement Don du Sang - Animation musicale Irlandoc**
De 16h à 23h - Journée Irlandoc d'automne à la Maison Garonne
Stage de danse, concert et bal



1001 activités à faire en famille !

Ski nautique, wakeboard, kneeboard, monoski, canoës, pédalos, promenades en bateau, bouée...

Tables de pique-nique - Barbecues
Boissons - Café - Glaces



Cérémonie du 8 mai 2024 Commémoration du 79ème anniversaire de l'armistice



La cérémonie du 8 mai 2024 de Cazères a revêtu une solennité particulière. Elle a commencé autour du monument aux morts avec la remise de la Légion d'Honneur à M. José Serrano, ancien combattant d'Algérie par M. Jacques Servat, maire de Le Plan. Puis a été célébré le 79ème anniversaire de l'armistice. Un vibrant hommage a ainsi été rendu au résistant cazérien Marius Caubet, le plus jeune des frères Caubet, alias Kiki, le conducteur polyvalent du maquis, chargé de la distribution des parachutages aux maquisards. Après la guerre, Kiki participa à la réhabilitation de l'entreprise familiale. Il est décédé à Cazères en 1977 à l'âge de 54 ans. En passant devant la maison, nous avons pu saluer son épouse, Emilienne, âgée de 96 ans.

A la stèle, les Amis de la Résistance ont rendu hommage aux autres Résistants de la famille Caubet : Pierre, l'aîné, alias Frisco, responsable des parachutages (médaillé de la Résistance Française par décret du 15 octobre 1945), son épouse Madeleine, torturée, Paul alias Poulougne, maquisard avec Etienne, transporteur de bois, arrêté, torturé et fusillé aux Nozes.



Cérémonies du 8 juin 1944 Hommages à la résistance et aux 80 ans de la libération de la région

Le 8 juin 2024, une délégation composée d'élus cazériens et de membres d'associations a rendu hommage aux victimes de la division SS Das Reich. Il a commencé à 9h à la stèle au Quai des Fusillés à Cazères, inaugurée en 1971 et sur laquelle sont gravés les 47 noms des victimes des Nazis, répartis dans 2 listes : l'une pour l'armée secrète (AS), l'autre pour les francs-tireurs et les partisans (FTP) ainsi que des victimes civiles des 10 et 11 juin 1944.

Ensuite les hommages se sont poursuivis aux stèles de Mazères sur Salat, Marsoulas, Betchat, Saint-Michel et se sont terminés à Cazères, aux Nozes. Une stèle y mentionne les 6 résistants arrêtés à Cazères le 11 juin 1944 sur dénonciation : Etienne Caubet, Emile Lacombe, Marius Duffas, Gabriel Carey, Louis Escaich et Robert Sicilia qui n'avait que 16 ans. Cette commémoration du 80ème anniversaire du massacre des Nozes a reçu le label de la Mission Nationale du 80ème anniversaire de la libération.



Vie des associations

Elles font bouger Cazères...

Depuis le 10 décembre 2023, notre nouveau conseil municipal a pris ses fonctions. Et c'est avec une grande dose de responsabilité, et un plaisir débordant, que je me suis investi pleinement dans ma mission auprès des associations. Grâce à mes expériences passées avec Jean-Michel Deluc, il n'a pas été difficile de renouer des liens humains, chaleureux (et de qualité !) avec les associations cazèriennes. L'accueil exceptionnel de nos bénévoles et de nos précieux salariés a dépassé toutes nos attentes !

Après avoir fait un état des lieux de toutes les associations, et réajusté nos priorités, nous avons eu le bonheur de tenir notre première réunion des associations le 18 janvier 2024, à peine un mois plus tard... et ce, après une pause de deux ans. Ce fût un moment mémorable ! Nous étions plus de 120 personnes représentant plus de 50 associations dynamiques de la ville. Ce désir de nous retrouver était tellement palpable et tant attendu !

Chaque association a eu l'occasion de s'exprimer et de présenter ses activités, ainsi que les événements à venir. Des heures enrichissantes passées à écouter et discuter de partage, de solidarité, de vie en communauté, de sport, de culture, d'événements commémoratifs, de patrimoine, d'environnement, d'expression de parents d'élèves, de moments de détente, et bien sûr, de nos amis les animaux...



Scannez-moi !



Sur notre territoire, nous comptons plus de 70 associations actives, réunissant plus de 5000 adhérents, avec un nombre considérable d'usagers. Chaque année, de nouvelles initiatives viennent enrichir notre tissu associatif.

La ville de Cazères soutient pleinement les associations dans leurs événements. Un guide des associations a ainsi été renouvelé, offrant un soutien logistique, technique, matériel, et en communication. Il est disponible sur le site de la mairie <https://www.mairie-cazeres.fr/culture-loisirs/vie-associative/> Pas moins de 62 associations bénéficient d'un soutien financier de la ville, pour un total de 263 800 € de subventions.

Grâce à ces associations et à leurs bénévoles dévoués et passionnés, la ville de Cazères est une ville pleine de vie et d'énergie !

Ahmed Hamadi

La culture pour tous

Médiathèque :
C'est dans votre ville et c'est gratuit !



Lors des élections municipales, qui ont vu le changement de la municipalité en décembre 2023, la liste "Agissons pour Cazères" s'est engagée dans le volet "Culture" de son programme, en instaurant la gratuité universelle d'inscription à la médiathèque municipale. Cet engagement est devenu effectif à partir du 1er mars 2024. Mais quels en sont les enjeux alors que certaines catégories de population en bénéficiaient déjà et que les tarifs d'inscription en vigueur étaient modestes ?

Si une médiathèque est un lieu d'accès à la culture, à l'information et aux loisirs en général, elle remplit aujourd'hui un rôle de lien social, de lieu de rencontres, d'échanges et de construction partagée de projets. Souvent le premier équipement culturel d'un territoire, elle fédère et rassemble, surtout quand elle est aussi dynamique que la nôtre, grâce à une équipe investie et compétente !

La rendre gratuite c'est un geste fort envers l'accessibilité de la culture pour toutes et tous, sans que plus aucune barrière, qu'elle soit économique ou symbolique, ne s'y oppose. C'est permettre son appropriation par tous les publics, la rendre ouverte, inclusive et non-discriminante, dans un souci constant d'utilité sociétale.

Venez donc vous y inscrire, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile, si ce n'est pas encore fait ! Comme le dit le slogan de l'Association des Bibliothécaires de France, "la bibliothèque gratuite, on a tout à y gagner !"

Evgenia Lopez



TOUT SAVOIR :



Horaires d'ouverture :

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi et Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-13h et 14h-17h



Coordonnées :

05 61 97 10 05

bibliocazeres@mairie-cazeres.fr

<https://mediatheque.mairie-cazeres.fr/>

Place de l'Hôtel de Ville 31220 Cazères



Le parc du Ramier et le Jardin Garonne sont désormais gérés en fauche tardive. Afin de respecter le rythme de la nature, les tontes reprendront après le 15 juillet. La végétation sera conservée par cette action, permettant d'offrir des espaces de refuge et de nourrissage à la biodiversité.

Un été au frais : Le contexte estival sera idéal au parc du Ramier entre ombrage des arbres, enherbement et rafraîchissement par la Garonne.

L'Écologie à Cazères, on en est où ?



Verger

Le verger municipal de Cazères, conçu en début d'année 2021, a donné ses premiers fruits l'été dernier. Cette année sont attendus pêches, prunes, cerises, mûres, kakis, figues et coings.

Venez visiter ces arbres en train de s'épanouir !

Mais certaines et certains se demanderont: «mais où donc se situe ce verger communal?». Vous le découvrirez sur la parcelle d'espaces verts en bas de la salle des fêtes Michel Bon.

**Plantations aromatiques
et comestibles, miam !!!**



Charlène Boué

ça avance...



Bientôt... des composteurs publics

Une initiative de la Communauté de Communes Coeur de Garonne en charge de la gestion des déchets afin de traiter les biodéchets issus de nos poubelles.

Les composteurs publics seront disponibles pour les personnes ne bénéficiant pas de jardin. Pour les jardins privés, des composteurs sont disponibles en déchetterie pour la somme de 15 euros (uniquement par chèque à l'ordre du "Trésor public"). Un bio-seau vous sera offert !

Ambassadrice du tri, Cécile DUGERIE au 07 68 74 56 64

Fleurissement

Un fleurissement de la ville naturel avec les jachères fleuries. Issu de mélange de fleurs poussant à partir de graines directement semées sur les espaces à fleurir. L'objectif est une préservation de la ressource en eau avec un besoin hydrique au démarrage pour un fleurissement naturel et coloré.



Dans le rétroviseur...

Cazères solidaire



1. Fête des pères : les élus ont offert un parfum aux résidents de l'EHPAD
2. Remise de chèque à la Croix Rouge par les IrréductiblesSMBipèdes (Irréduc'Trail)
3. Fête des mères : les élus ont offert une rose aux résidentes de l'EHPAD
4. Distribution de tickets de manèges pour les écoliers en présence des forains
5. 6. 8. Le repas de Noël des aînés organisé et servi par la municipalité et le comité des fêtes
7. L'association Les Jeunes Handicapés a fait étape à Cazères lors de la marche ouverte "Via Garona"

Cazères sportive



1. Remise des prix du tournoi de quilles (Fêtes de Pentecôte)
2. Arrivée de l'Irréduc'Trail
3. Remise des prix du concours de pêche (Fêtes de Pentecôte)
4. Ecole de rugby
5. et 8. Le passage de la Peace Run à Cazères
6. Le club d'aéromodélisme
7. Le cross du collège



Retrouvez toutes les associations sportives de Cazères sur le site www.mairie-cazeres.fr

Les temps forts de la vie Cazèrienne

Cazères animée



1. Concert Denis Cazalas "Mes années 60 revues et corrigées"
2. Inauguration du Festival Enfin Livre à la Maison Garonne organisée par l'association Avancez Culturel
3. Nuit de la Lecture à la médiathèque
4. La tonte des brebis "à la force" avec l'association Utopons
5. Carnaval Party avec le comité des fêtes
6. Concert à l'église Notre Dame de l'Assomption
7. Concert de l'école de musique (Maison pour Tous) sous la halle
8. Le marché des créateurs organisé par la Boite à Trésors

Les Fêtes de Pentecôte avec la bataille de fleurs et de confettis





Le saviez-vous ?

Plan canicule

Dans le cadre de son plan canicule, la municipalité de Cazères invite les citoyennes et citoyens vulnérables (personnes âgées isolées, en situation de handicap etc.) ou leur famille à se signaler afin de bénéficier d'un appui au 05 61 98 46 00 ou au 07 64 46 20 64 – Service du CCAS



Vente de terrains

2 terrains sont à vendre au Lotissement de l'Hourride - Rue Ernest Renan à Cazères. A usage exclusif d'habitation. Respectivement de 1295 m2 et 1532 m2 au prix de 60 € TTC le m2. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Mairie : au 05 61 98 46 00 - Service de l'Urbanisme



La piscine Jean Lecussan se refait une beauté

Le dimanche 2 juin 2024, Raymond Defis et son groupe se sont retrouvés à la piscine Jean Lécussan pour réaliser des travaux de peinture sur les bâtiments et procéder au nettoyage, désherbage, récurage et grattage des plages et abords des bassins. Par ailleurs, expression de la volonté municipale de soutenir la création et de sensibiliser les habitants de Cazères à l'art de notre temps, Xavier Roussel, artiste local, s'est proposé à titre gracieux, d'apporter sa touche personnelle à l'embellissement extérieur de la bâtisse.



Activités Séniors - Atelier "j'équilibre ma forme" de septembre 2024 à juin 2025

Tous les lundis à Cazères de 11h00 à 12h00. Ce programme est ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans, animé par un éducateur sportif en activités physiques et adaptées. Pour connaître tous les dispositifs relatifs à la prévention seniors, renseignements et inscriptions au : 06 14 80 15 33 <https://www.cc-coeurdegaronne.fr>



Police Municipale : Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Depuis le 20 juin 2022, cette démarche est dématérialisée.



Informations et inscriptions :

<https://www.mairie-cazeres.fr/mairie/police-municipale/>



En application de la loi "démocratie de proximité" du 27 février 2002, le Ô Cazères dédie à chaque groupe politique un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui le constituent. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité de leurs signataires et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la ville de Cazères.

Expression du groupe majoritaire « Agissons pour Cazères » (R. DEFIS)

Notre équipe s'est rapidement mise au travail, au cœur de l'action et du quotidien.

Nous lançons les projets annoncés lors de notre campagne électorale, c'est notre engagement : recevoir et écouter les administrés, renouer le dialogue avec les associations, échanger avec les commerçants, travailler en concertation avec les médecins pour penser l'avenir de l'offre médicale.

Améliorer votre cadre de vie, notre priorité ! C'est pourquoi nous avons repensé l'organisation du chantier du boulevard : nous avons refusé la fermeture totale de la voie pendant 1 an et repris les plans avec l'architecte pour conserver les arbres existants. Sans notre intervention 7 magnolias auraient disparu, pourtant nous avons réussi à en protéger 5 !

Grace à nos interventions auprès des partenaires institutionnels, nous avons obtenu une partie des subventions que notre prédécesseur avait oublié de demander pour financer les travaux du centre bourg.

Le budget a été voté et malgré l'héritage de l'ancien maire nous avons réussi à le maintenir en équilibre, nous avons fait des choix de bonne gestion pour répondre aux préoccupations des habitants. Malheureusement trop de factures impayées en 2023 affectent lourdement notre budget 2024.

Le conseil municipal vient d'adopter son règlement intérieur qui aborde notamment le droit d'expression des élus dans le journal municipal. Nous avons jugé démocratique que ce droit s'applique aux groupes d'élus même constitués d'un seul membre. Mr Rivière le conteste et menace d'un recours au Tribunal Administratif.

Sans doute a-t-il oublié que dans le cadre du mode de scrutin proportionnel, le nombre de sièges est réparti en fonction des voix recueillies.

Voudrait-il empêcher l'expression des électeurs en remettant en cause ce droit ?

Expression du groupe minoritaire « Avec vous, Cazères autrement » (S. SARROLA)

Merci pour votre confiance lors de cette nouvelle élection.

Expression du groupe minoritaire « Mieux vivre à Cazères » (J-L. RIVIERE)

Chers Amis Cazèriens,

Nous n'avons pas la place ici, pour exprimer nos arguments sur le budget 2024, comme sont interdits vos commentaires sur le Facebook de la ville. Le groupe majoritaire déjà élu pour les 2/3 en 2020 n'a pas changé. Vu les vifs débats en conseil, ils mettront en cause nos 2 ans de gestion dans ce bulletin municipal. Vous le savez bien nos actions n'ont jamais été guidées par des intérêts particuliers.

Bel été à tous

Mdes Monthus, Duc et Lefevre. Mrs Lablanche, Munier et Rivière : Rdv sur Mieux Vivre à Cazères, page Facebook



Restons en contact :

Cazères au service de ses habitants

NOUVEAU !

Cazères
Mon **smart village**

La Ville de Cazères est fière d'annoncer la mise en ligne de l'application "Cazères Mon Smart Village", en partenariat avec Docteur Conso, startup locale déjà renommée pour son site de recherche d'entreprises responsables.

Face aux enjeux des nouveaux modes de consommation, l'objectif principal de cette initiative est de renforcer la visibilité et l'offre des 160 commerces, services et artisans qui existent sur Cazères. Sur le site et l'application, plusieurs rubriques et filtres permettent de faciliter la recherche, notamment la rubrique "Boutiques en ligne" qui met en avant les commerçants ayant choisi de se digitaliser.

L'application Cazères Mon Smart Village est disponible sur mobile, en téléchargement sur PlayStore et l'AppleStore, à l'adresse suivante : <https://cazeres-monsmartvillage.fr/>

Notre site internet municipal est une plateforme centrale pour toutes les informations officielles : actualités, calendriers des manifestations, décisions votées lors du conseil municipal et bien plus encore... .



www.mairie-cazeres.fr
contact@mairie-cazeres.fr



<https://www.facebook.com/mairiecazeresgaronne>



<https://www.instagram.com/villecazeresurgaronne>



Découvrez l'application mobile de votre ville !

Numéros utiles :

MAIRIE : 05 61 98 46 00 - contact@mairie-cazeres.fr

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

SERVICES TECHNIQUES : 05 61 90 07 18

services-techniques@mairie-cazeres.fr

Paiement cantine : facturation@mairie-cazeres.fr

MAISON DES SOLIDARITES : 05 61 98 44 70

solidarites@cd31.fr

DECHETTERIE de MONDAVEZAN : 05 61 91 94 96 (ou 05 61 97 93 92) - dechets@cc-coeurdegaronne.fr

TRESOR PUBLIC : SGC de CARBONNE 05 61 87 84 99
sgc.carbonne@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE GARONNE :

05 61 91 94 96 - accueil@cc-coeurdegaronne.fr

www.cc-coeurdegaronne.fr

FRANCE SERVICES : 05 62 01 48 59

franceservices.cazeres@cc-coeurdegaronne.fr

Urgences :



GENDARMERIE : 17

POMPIERS - SDIS31 : 18

POLICE MUNICIPALE : 7J/7 et 24H/24 : 05 61 98 46 14

ELEANCE - Electricité et Assainissement (Régie Municipale) - 7J/7 et 24H/24 : 05 61 98 45 80

SIECT Eau (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) : 05 61 56 00 00